



Mairie de BEAUMONT
Le Village – 07110 BEAUMONT 04 75 39 58 25
mairie-beaumont07@orange.fr

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 17 juin 2022 à 11h30**

Présents : AUDIBERT Agnès, BISSLER Maud, LOPEZ Laetitia, PERAN-BINETTE Marianne, PEYROU-MENEGAUX Martine, WALDSCHMIDT Antoine, WALDSCHMIDT Pascal.

Excusé(es) : BLAIN Aurélie, RAMPON Rémi, RIEFA Tiffany.

Absent: HOSTEIN Nicolas.

Secrétaire de séance : Marianne PERAN-BINETTE

Date de convocation : 13 juin 2022

Le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Décision Modificative sur le budget AEP suite à une demande de dégrèvement

ORDRE DU JOUR :

Subventions aux associations:

Les Z'épicurieux : 500 €

Mon beau fruit : 200 € (pour acheter des arbres pour les plantations d'automne)

Fond Unique Logement : 150 €

ADMR : 300 €

Vie et Tourisme : 1 500 € (pour débroussailler et entretenir les chemins communaux)

Fréquence 7 : 200 € (en soumettant une demande d'amélioration de la réception)

Le pouvoir des femmes : 50 € (aide à une campagne contre les violences conjugales)

Banque alimentaire : 200 €

Fondation de France : 55 €

Coup de pattes : 50 €

Limitation de tonnage du chemin rural dit "*chemin de Jaussen*" à Sarrabasche

Le CM donne un avis favorable à la limitation de tonnage à 3,5 tonnes

Offre de concours

Le CM approuve l'offre de concours pour la pose d'un compteur d'eau au village

Acquisition de 2 parcelles pour la régularisation de la route de Sarrabasche - La Roche

La Commune va se rendre acquéreuse des parcelles A619 de 380 m² et A654 de 81 m²

Rajout à l'ordre du jour

décision modificative du budget AEP

Une fuite d'eau de 1 000 m³ après compteur a été constatée chez Mr Hervé Garnier. Le coût de cette fuite équivaut à 5 484,12 €. Le conseil décide de prendre en charge la moitié du coût, comme cela a déjà été fait dans le passé, dans le même cas. Reste à la charge de Mr Garnier l'autre moitié, soit 2 742,06 €.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION :

L'employé communal relèvera tous les index d'eau cette année afin de faire un "état des lieux" des compteurs d'eau potable

La réunion publique se tiendra le dimanche 07 août à 11H

Le banquet communal aura lieu cette année le samedi 13 août à 19H

Fin de la séance à 13h